

Informations de base	
<b>2022/2740(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche 2021–2027: dates de début et les périodes applicables à l'inadmissibilité des demandes de soutien  Complétant <a href="#">2018/0210(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2022/2740(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2018/0210(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	PECH/9/09465